

Liberté Égalité Fraternité Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Charente-Maritime

Division Vie Scolaire 2023-2024 Affaire suivie par : Evelyne FEVER

Véronique PERRAULT/Valérie VERDIERE Tél : 05 16 52 68 29/05 16 52 68 27

Mél : dvs.ia17@ac-poitiers.fr

Cité administrative Duperré Place des cordeliers CS 60508 17021 La Rochelle Cedex 1 La Rochelle, le 8 novembre 2023

L'inspecteur d'académie, directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale

à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement d'enseignement public et privé Mesdames et messieurs les chefs d'établissement d'enseignement agricole Mesdames et messieurs les directeurs d'école Sous couvert de Mesdames et messieurs les I.E.N.

Objet: prix « Éducation Citoyenne »

L'Ecole a une responsabilité particulière dans la formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen. Elle y contribue, entre autres, à travers des actions éducatives complémentaires à l'enseignement moral et civique et en s'appuyant sur des partenariats.

Je me permets d'attirer votre attention sur le prix de l'Éducation Citoyenne mis en œuvre dans le cadre de la convention du 6 novembre 2023, signée entre l'association nationale des membres de l'ordre national du mérite (A.N.M.O.N.M.) et le ministère de l'éducation nationale.

La convention propose différentes actions :

Le prix de l'Éducation Citoyenne (annexe 1) :

L'objectif est de décerner un prix éducation citoyenne permettant de récompenser les élèves qui se sont distingués par leur comportement et la réalisation d'actions relevant du champ de la citoyenneté, au sein de leur classe ou de l'établissement. Les meilleurs travaux pourront concourir au niveau national.

Production musicale (annexe 2):

L'A.N.M.O.N.M. 17 souhaite renouveler l'action relative à la création d'une chanson, paroles et/ou musique sur le thème de la citoyenneté, du civisme et de la civilité.

Les différentes productions (affiche et chanson) pourront être valorisées, lors de diverses manifestations touchant à l'éducation ou lors des assemblées de l'A.N.M.O.N.M.

Toutes ces informations figurent sur le site éduscol du ministère de l'éducation nationale <u>http://eduscol.education.fr/cid58439/l-association-nationale-des-membres-de-l-ordre-national-du-merite.html</u>

La cérémonie officielle de remise des prix se déroulera, en préfecture, le jeudi 23 mai 2024 à 16 heures en présence du préfet et du directeur académique. Elle pourra être envisagée et constituera une véritable reconnaissance du travail des élèves et de l'engagement des équipes éducatives.

Vous trouverez annexés au présent courrier, les dossiers de candidature ainsi qu'un document répertoriant les différentes thématiques abordées lors des précédentes années.

La transmission des candidatures et des projets se fera **uniquement par voie électronique** au plus tard **vendredi 19 avril 2024** délai de rigueur, aux adresses mails suivantes :

<u>dvs.ia17@ac-poitiers.fr</u> et <u>michele.ploncard@wanadoo.fr</u>

Je vous remercie très sincèrement de votre engagement.

Pour la rectrice et par délégation, L'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Éducation nationale

Mahdi TAMENE